



Centre Angèle Merici

9 Impasse Royer-Collard - 75005 Paris

Tel : 01 40 46 79 59 - E-mail : accueil@mericiens.eu

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 à but non lucratif

N° déclaration activité : 11 75 57530 75

Tarifs, modalités de financement et accessibilité des formations

Centre de Formation Angèle Merici

1. Tarifs des formations intra-établissement

Les formations organisées au sein de votre établissement (formations intra) sont proposées à un tarif compris entre **850 € HT et 1 400 € HT par jour de formation.**

Le coût de la prestation est déterminé en fonction :

- de la durée de la formation ;
- du nombre de participants ;
- du nombre de formateurs mobilisés ;
- du niveau d'expertise requis ;
- des modalités pédagogiques retenues (présentiel, distanciel ou hybride) ;
- des besoins spécifiques d'ingénierie pédagogique ou d'accompagnement.

En complément du coût pédagogique, des frais de gestion administrative de 400 € HT par session de formation sont facturés. Ces frais couvrent notamment :

- la gestion administrative du dossier ;
- la préparation et l'émission des documents contractuels ;
- le suivi administratif de l'action de formation ;
- l'accompagnement aux démarches de financement lorsque celui-ci est sollicité ;
- l'édition des documents de fin de formation.

Toute demande de formation fait l'objet de l'envoi des documents suivants :

- un devis personnalisé ;
- le programme détaillé de la formation ;

- la convention ou le contrat de formation ;
- les Conditions Générales de Vente (CGV) ;
- le règlement intérieur applicable aux actions de formation.

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de présence ;
- une attestation de fin de formation, le cas échéant.

2. Tarifs des formations sur inscription individuelle

Les formations proposées au catalogue sont accessibles sur inscription individuelle.

Le tarif est compris entre **110 € et 150 € HT par jour et par participant**, selon :

- la thématique de formation ;
- le niveau d'expertise du formateur ;
- les ressources pédagogiques mobilisées.

Les tarifs applicables sont précisés sur chaque programme de formation et sur le devis transmis avant toute inscription.

3. Modalités de financement

Les actions de formation du Centre Angèle Merici peuvent, selon les situations, bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par les organismes financeurs de la formation professionnelle, notamment :

- **AKTO**, selon les règles de prise en charge applicables à la branche professionnelle concernée ;
- **Formiris**, pour les personnels relevant de l'Enseignement catholique ;
- d'autres dispositifs de financement mobilisables selon le statut du bénéficiaire.

Les montants de prise en charge évoluent chaque année et dépendent notamment :

- du dispositif de formation mobilisé ;
- de la branche professionnelle ;
- de l'effectif de l'entreprise ;
- des priorités définies par les organismes financeurs ;
- des fonds disponibles au moment de la demande.

Le Centre Angèle Merici accompagne les établissements et les participants dans leurs démarches administratives de demande de financement.

Pour toute information complémentaire :

Nadège TUBIA

 direction.cam@mericiens.eu

4. Accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap

Conformément aux exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi), le Centre de Formation Angèle Merici s'engage à favoriser l'accès à la formation pour tous.

Toute personne en situation de handicap, qu'il soit permanent ou temporaire, visible ou non visible, est invitée à nous faire part de ses besoins spécifiques dès son inscription.

Après analyse de la situation, nous étudions les adaptations possibles concernant :

- les modalités pédagogiques ;
- les supports de formation ;
- les conditions d'accueil ;
- l'organisation et le rythme de la formation ;
- les modalités d'évaluation.

Notre objectif est de garantir l'égalité d'accès à la formation et de sécuriser les parcours d'apprentissage de chaque participant.

Pour toute demande relative à l'accessibilité ou à l'aménagement d'un parcours de formation :

Référente Handicap : Nadège TUBIA

 direction.cam@mericiens.eu